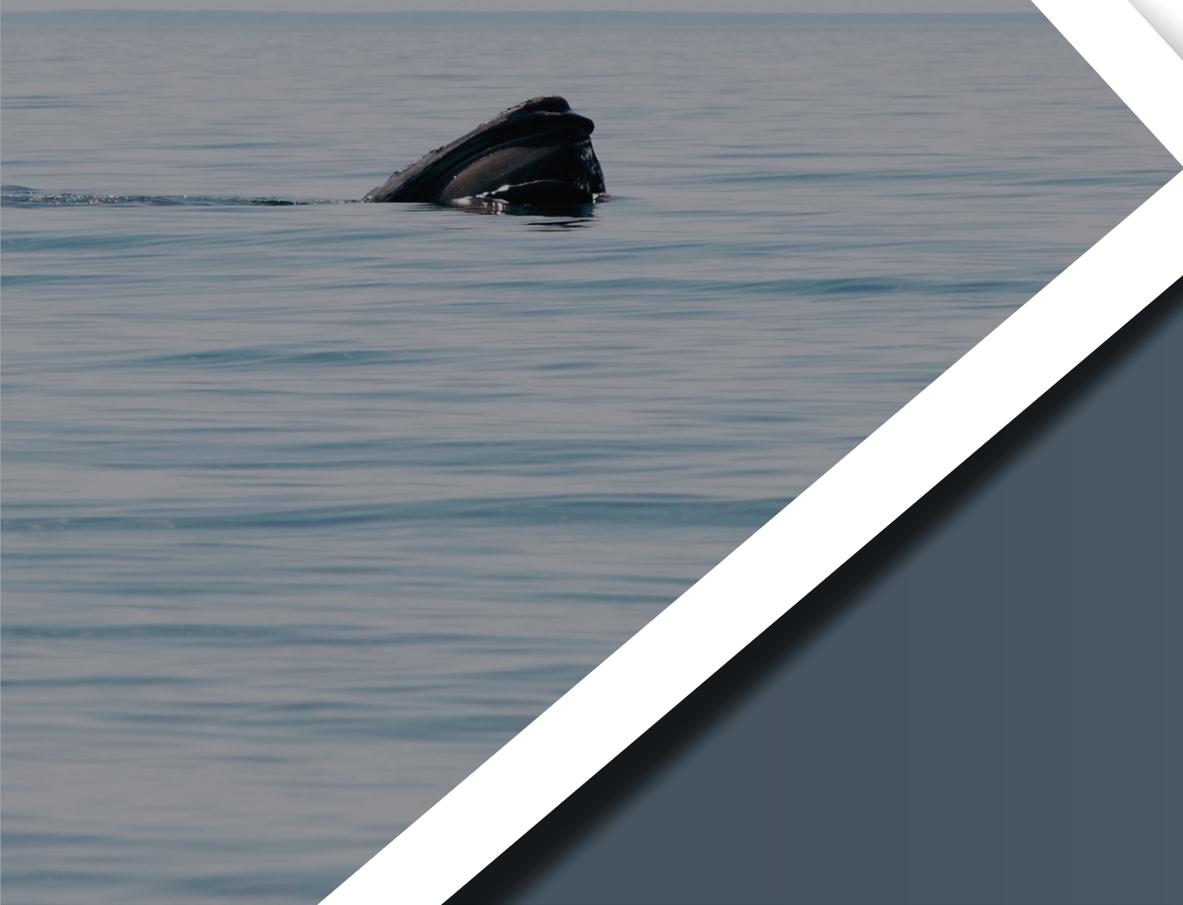


CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

Synthèse des commentaires exprimés
à la table ronde panatlantique de
2018 sur les baleines noires de
l'Atlantique Nord



Introduction

L'honorable Jonathan Wilkinson, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, a organisé une table ronde panatlantique sur les baleines noires de l'Atlantique Nord à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, le 23 octobre 2018, après la mise en œuvre en 2018 de mesures de gestion des pêches qui visaient à réduire le risque de prise de baleines noires, et à améliorer l'information sur les pratiques de pêche et la perte des engins. Cette réunion a été l'occasion pour le ministre d'entendre les commentaires de groupes autochtones et d'intervenants comme l'industrie de la pêche, y compris les transformateurs de poissons, les provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador, les organisations non gouvernementales, le milieu universitaire et autres.

L'objectif de la table ronde panatlantique était de donner aux participants l'occasion de s'entretenir directement avec le ministre Wilkinson au sujet des mesures prises en 2018 concernant la prévention et la surveillance des empêtements de baleines noires. Les participants ont également eu l'occasion de formuler des suggestions et des conseils pour l'élaboration des mesures d'atténuation de 2019. Cette séance s'est ajoutée aux consultations régionales qui ont eu lieu durant l'été et l'automne dans chacune des régions de l'Atlantique et au Québec.

Le ministre tiendra compte des commentaires des groupes autochtones, des pêcheurs et des organisations de pêche, des organisations non gouvernementales, des fonctionnaires provinciaux et des universitaires, ainsi que des avis des scientifiques et des gestionnaires des pêches, afin d'élaborer des mesures de gestion pour les pêches qui ouvrent en 2019.

Contexte

Après les 17 incidents impliquant des baleines noires survenus dans le golfe du Saint-Laurent en 2017 (12 décès et 5 empêtements), ce qui constitue une première, Pêches et Océans Canada (MPO) a mis en œuvre des mesures d'urgence pour le reste de 2017, y compris la fermeture précoce de la pêche du crabe des neiges dans le golfe du Saint-Laurent et le ralentissement des grands navires à 10 nœuds ou moins. En 2018, des mesures d'atténuation visant à réduire les incidents d'empêtement des baleines ont été appliquées, y compris des conditions de permis de pêche ayant pour objectif de réduire la quantité de corde dans l'eau, une zone fixe de fermeture statique de la pêche qui était en vigueur pendant toute la saison de pêche, et des zones temporaires de fermeture dynamique de la pêche aux engins fixes et non tendus qui étaient en vigueur lorsque les baleines noires ont été observées dans cette zone générale. En 2018, aucun décès de baleine noire n'a été signalé dans les eaux canadiennes.

L'estimation la plus récente de la population de baleines noires de l'Atlantique Nord est de 411 individus. Le nombre de femelles reproductrices ne représente probablement pas plus du quart de la population totale. La situation des baleines noires est critique, mais celles-ci se sont rétablies dans le passé après avoir été moins nombreuses. Le rétablissement des baleines noires est possible lorsque tous les partenaires travaillent ensemble pour éviter qu'elles ne soient blessées ou tuées par les activités humaines.

La protection des écosystèmes marins, y compris les espèces en voie de disparition comme la baleine noire de l'Atlantique Nord, et le soutien à des pêches durables et aux collectivités côtières et autochtones qui en dépendent, sont des priorités importantes pour le gouvernement du Canada, et elles ne sont pas mutuellement exclusives. En 2018, un certain nombre d'organismes et de partenaires canadiens du secteur des pêches se sont davantage penchés sur la configuration des engins de pêche et la mise à l'essai de technologies de pêche novatrices, afin de trouver des solutions à long terme qui peuvent aider à réduire les risques d'empêtement d'espèces comme la baleine noire. Ce genre de créativité et d'engagement permet d'espérer que les baleines noires et les activités de pêche continueront de coexister dans nos océans.

Synthèse de « Ce que nous avons entendu »

Les participants à la table ronde panatlantique de Dartmouth ont présenté leurs points de vue sur les mesures de gestion que le MPO a mises en œuvre en 2018, ainsi que sur le processus qui a servi à les élaborer. Nous avons entendu des commentaires et des recommandations sur ce qu'il faudra prendre en considération au moment d'élaborer des mesures pour 2019, et sur la façon de communiquer ces mesures à l'industrie. Les participants ont également fourni des renseignements et des recommandations sur la surveillance des baleines noires et sur des activités de recherche accrues pour appuyer le rétablissement de cette espèce et évaluer l'efficacité des mesures de gestion. Les thèmes abordés au cours de la réunion étaient l'importance de la communication, y compris la communication de l'information de façon transparente et opportune, et l'importance des partenariats et de la collaboration entre tous les groupes intéressés à soutenir le rétablissement de la baleine noire et sa coexistence avec les collectivités de pêcheurs.

Amélioration du processus

Communication, collaboration et prise de décisions

Les pêcheurs et les transformateurs de poissons nous ont fait savoir qu'ils avaient besoin d'avoir l'impression que le MPO les consulte et travaille avec eux à l'élaboration de mesures de gestion fondées sur l'expertise de l'industrie et la science. Ils ont insisté sur le fait qu'ils avaient besoin d'être mieux informés des décisions du ministre pour planifier leurs activités. Les pêcheurs ont dit comprendre l'importance de protéger les baleines noires et ne pas vouloir nuire à cette espèce en voie de disparition. Néanmoins, les mesures de gestion de la pêche doivent établir un juste équilibre entre la protection des baleines et le bien-être économique et social des collectivités autochtones et rurales qui dépendent de la pêche.

Les participants à la réunion ont recommandé que le MPO maintienne une communication continue entre le gouvernement, les organisations non gouvernementales et l'industrie de la pêche. En particulier, on a demandé au MPO de consulter l'industrie de la pêche au sujet des mesures de gestion, en accordant suffisamment de temps aux pêcheurs et aux transformateurs de poissons pour qu'ils puissent fournir des données opérationnelles, ainsi que s'adapter et se préparer à leur saison de pêche, réduisant ainsi au minimum les répercussions sur leurs activités. Nous avons entendu des recommandations fermes selon lesquelles les mesures mises en place devraient refléter les conditions et les besoins opérationnels particuliers des différentes pêches. Cela comprend l'importance de tenir compte des répercussions sur la sécurité des mesures de gestion dans des conditions particulières.

En plus de mettre en œuvre des mesures de gestion des pêches, il est important de comprendre si celles-ci sont efficaces, tant pour réduire les risques d'empêchement que pour assurer une pêche rentable et durable. Les participants à la réunion ont recommandé que le MPO et d'autres intervenants élaborent des méthodes, par exemple des comités multisectoriels, pour évaluer les résultats et l'efficacité des mesures de gestion. De telles évaluations peuvent guider l'amélioration et le développement continu des mesures de prévention des empêchements.

La baleine noire est une espèce transfrontalière présente dans les eaux américaines et canadiennes, et les pêcheurs ont demandé au MPO de tenir l'industrie au courant des mesures prises par les États-Unis pour protéger cette espèce. De même, promouvoir positivement les contributions de l'industrie canadienne de la pêche à la protection des baleines noires permettra d'appuyer de façon constructive nos pêches et peut-être de faciliter les relations et les initiatives transfrontalières.

Les renseignements sur les schémas migratoires des baleines noires et sur le rythme de leurs déplacements sont insuffisants, surtout depuis les dernières années, car leur répartition s'est modifiée. Les participants à la réunion ont recommandé que le MPO et d'autres intervenants appuient les travaux visant à mieux comprendre la migration des baleines noires. Dans le même ordre d'idées, on a rappelé au groupe qu'au cours des dernières années, des baleines noires isolées ont été observées en Islande, et que le Canada devrait s'intéresser à ce que fait ce pays pour protéger les baleines noires dans ses eaux.

En 2018, le MPO a exigé des pêcheurs qu'ils déclarent les incidents de perte d'engins de pêche et toute interaction avec les baleines (par exemple, les baleines entrant en contact avec des bateaux ou des engins de pêche). La crainte des fermetures de pêche dissuade les pêcheurs de déclarer les incidents ou la présence de baleines. En faisant preuve de souplesse dans les approches de gestion, le MPO est plus susceptible de regagner la confiance de l'industrie de la pêche et de recevoir à son tour des rapports fiables sur la présence de baleines. Une meilleure méthode de déclaration des engins perdus est nécessaire, et les pêcheurs ont également souligné le fait que perdre certains engins faisait partie des opérations de pêche. C'est pourquoi il est aussi normal qu'ils récupèrent une grande partie des engins perdus au cours d'une saison, et cette information devrait être recueillie et communiquée avec les renseignements sur les engins perdus.

Tous les participants ont exprimé le désir de travailler en collaboration et de combiner les ressources, l'expérience et les connaissances afin de mieux comprendre les changements dans les écosystèmes et de les intégrer dans la planification future de la gestion de la baleine noire de l'Atlantique Nord.

Recherche, surveillance et innovation

Recherche

Au cours de la réunion, le MPO a entendu un certain nombre de recommandations et de questions sur les possibilités de recherche scientifique, sur les baleines noires ainsi que sur leur habitat et leurs proies. Plus de 100 baleines noires ont été observées dans le golfe du Saint-Laurent en 2017 et 2018, ce qui signifie que jusqu'à 300 baleines noires n'ont pas été observées dans le golfe. Des questions ont été posées, telles que : « Que pouvons-nous et devrions-nous faire pour trouver ces baleines et pour comprendre et prévenir les risques qu'elles courent dans des zones encore inconnues des eaux de l'Atlantique Nord? Savons-nous si les zones d'habitat essentiel désignées sont encore des habitats essentiels? » Il a également été recommandé de revoir la justification scientifique de la détermination des zones potentielles de quête de nourriture (p. ex. la zone de pêche du crabe [ZPC] 19).

Certains participants de l'industrie ont fait des propositions précises sur la façon dont ils pourraient contribuer à la collecte de renseignements sur les écosystèmes, par exemple en utilisant des bateaux de pêche comme plateformes d'échantillonnage pour recueillir du zooplancton. De tels renseignements pourraient aider à comprendre les concentrations de proies et, par conséquent, les zones susceptibles d'être utilisées par les baleines noires. De façon plus générale, on a manifesté un intérêt concernant des études à long terme combinant des ressources de divers secteurs et différents types de données pour comprendre et gérer les changements dans les écosystèmes qui sont observés dans le Canada atlantique.

Bien qu'une grande attention ait été accordée aux menaces que représentent pour les baleines noires les empêtrements et les collisions avec des navires, on nous a suggéré d'étudier les effets potentiels des activités d'exploration sismique sur les baleines noires. On a demandé si des études permettraient de mieux comprendre les effets de cette pratique sur les baleines noires, leur comportement et l'utilisation de leur habitat.

Surveillance

Des questions ont été soulevées sur la façon dont la surveillance à distance, comme le marquage, pourrait être utilisée pour comprendre le moment où les baleines noires arrivent dans les eaux du Canada atlantique, à titre de « système d'alerte rapide » pour que le MPO et l'industrie prennent des mesures préventives. Bien que les technologies actuelles de marquage puissent poser des risques pour les baleines noires ou soient limitées quant au type et à la quantité de données qu'elles peuvent fournir, il a été indiqué que les essais et les innovations en cours pourraient contribuer à améliorer ces méthodes et les renseignements qu'elles peuvent fournir.

Dans le même ordre d'idées, il y a eu des questions et des discussions au sujet des méthodes de surveillance efficaces et rentables, notamment en comparant la surveillance aérienne et maritime des baleines noires avec la technologie de détection acoustique, qui est moins coûteuse et moins exigeante en main-d'œuvre. Les représentants de l'industrie de la pêche ont dit souhaiter examiner les mérites et les possibilités de la détection acoustique, et les experts scientifiques présents étaient enclins à poursuivre le développement et le perfectionnement de la technologie de détection acoustique afin qu'elle puisse devenir un moyen viable de soutenir un plus grand nombre d'activités de surveillance et de gestion en temps réel.

Innovation dans le secteur de la pêche

Nous avons constaté un appui général concernant des essais et, dans la mesure du possible, de l'adoption de technologies de pêche novatrices et de nouvelles configurations. Plusieurs formes de technologie de pêche novatrice qui éliminent les bouées de surface fixes et les lignes verticales ont été mises à l'essai au Canada atlantique depuis en un an environ. C'est ce qu'on appelle souvent les engins de pêche « sans corde », bien que d'autres termes tels que pêche « sans bouée », ou « lignes d'extrémité sur demande », seraient plus précis pour les technologies qui libèrent des cordes de fond. Certains participants à la table ronde estiment qu'une telle technologie serait faisable sur le plan opérationnel dans de nombreuses situations et qu'elle devrait donc être mise à l'essai. Nous avons assisté aux exposés de certains groupes concernant des projets lancés en 2018 visant à mettre à l'essai et à comparer diverses technologies afin de déterminer les options potentielles à envisager.

Les pratiques innovantes dans le domaine de la pêche peuvent inclure de nouvelles technologies, ainsi que la reconfiguration et l'adaptation des matériaux et des produits déjà utilisés. L'augmentation du nombre de casiers dans les chaluts à homard, par exemple, est un moyen de réduire la quantité de cordes verticales dans l'eau, ce qui pose le plus grand risque d'empêchement pour les baleines. Cependant, ces casiers, s'ils sont trop nombreux, alourdiront les engins, ce qui peut entraîner des risques supplémentaires si une baleine les rencontre. D'autres méthodes relativement peu complexes pour réduire la gravité probable de l'empêchement des baleines comprennent des innovations telles que les cordes à plus faible résistance à la rupture, ou des épissures et autres types de « maillons faibles » dans les engins conçus pour se séparer sous la pression si une baleine s'empêtre dedans. Le défi avec de telles méthodes est qu'elles doivent aussi fonctionner efficacement dans des conditions de pêche normales, ce qui exige généralement que la corde ne se détache pas. De nombreux participants à la réunion nous ont fait part de leur volonté d'utiliser leur expertise pour envisager des innovations de toutes sortes et tenter de résoudre certains de ces problèmes.

Améliorer les mesures de gestion

Les pêcheurs de divers secteurs nous ont dit que les mesures de gestion des pêches de 2018 visant à réduire les risques d'empêchement des baleines noires leur ont causé des désagréments ou des difficultés. Voici quelques-unes des demandes et des recommandations précises adressées au MPO en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de mesures en 2019.

Généralités

- Faire preuve de souplesse en ne mettant pas en œuvre les mêmes mesures dans toutes les pêches.
- Rechercher des possibilités qui favorisent la coexistence des activités de pêche avec les baleines noires.
- Mettre en place un environnement réglementaire et stratégique qui incite à trouver des solutions à long terme. Les fermetures spatiales à grande échelle isolent les partenaires de l'industrie.
- Élaborer un processus de déclaration plus simple pour les engins perdus et pour les interactions avec les mammifères marins. En 2018, plusieurs numéros de téléphone et adresses courriel ont été fournis, et cette confusion décourage les déclarations.
- Permettre à la pêche du crabe des neiges de maintenir des partenariats souples, ce qui se traduit par moins d'engins dans l'eau

Ouverture anticipée de la pêche

- Ouvrir la saison de pêche du crabe des neiges de 10 à 15 jours plus tôt afin que les pêcheurs puissent terminer la capture d'une grande partie ou de la totalité de leur quota avant l'arrivée des baleines noires.
- En avril 2018, la glace a empêché les bateaux de quitter les ports, et nous avons donc reçu des demandes pour que des brise-glace soient mis à disposition et gardent les ports ouverts, ceci pour que la saison commence plus tôt.

Fermeture statique de la zone

- Permettre aux pêcheurs de pêcher dans la zone de fermeture statique jusqu'à ce que la présence de baleines noires soit avérée.
- Gérer la zone statique comme une zone dynamique, avec des fermetures de 10 jours.

Fermetures dynamiques de zones

- Réduire la taille des grilles près de la côte, pour tenir compte de la pêche au homard pratiquée par les petits bateaux qui sont limités aux petites zones de pêche.
- Inclure une limite de profondeur de 20 brasses dans le protocole.
- Réduire la durée des fermetures en passant de 15 jours à, par exemple, 10 jours ou moins.
- Utiliser un déclenchement de trois baleines noires plutôt qu'une seule.

Prochaines étapes

Après la table ronde panatlantique, les régions ont continué de consulter les pêcheurs, au besoin, sur les mesures d'atténuation visant la baleine noire de l'Atlantique Nord. Du 26 au 30 novembre 2018, le Secteur des sciences du MPO a tenu une réunion d'examen par les pairs pour évaluer l'information la plus récente sur les baleines noires, y compris leur répartition dans le Canada atlantique, la disponibilité des proies et les habitats propices, et les risques d'empêchement. Des mesures potentielles pour la saison 2019 seront élaborées en fonction des commentaires recueillis lors des consultations auprès de l'industrie et des recommandations du Secteur des sciences du MPO. Les mesures d'atténuation possibles pour la saison 2019 seront présentées au ministre pour décision. Une fois qu'une décision aura été prise, l'industrie sera informée pour s'assurer que les secteurs touchés comprennent les mesures pour la saison à venir et puissent faire la planification nécessaire.

Annexe : Participants et observateurs

La table ronde panatlantique a réuni 46 participants de l'industrie de la pêche, des collectivités autochtones, des gouvernements provinciaux, du milieu universitaire et des organisations non gouvernementales.

Participants à la table ronde

Shannon Arnold
Bernie Berry
Catherine Boyd
Kathy Brewer-Dalton
Sean Brillant
Billy Brophy
O'Neil Cloutier
Rob Coombs
Bob Creed
Kim Davies
David Decker
Tom Dooley
Melanie Giffin
Brian Guptill
Robert Haché
Carter Hutt
Jean Lanteigne
J. Leonard LeBlanc
Joanne Losier
Jay Lugar
Gord MacDonald
Basil MacLean
Martin Mallet
Fred Metalic
Tim Nickerson
Peter Norsworthy
Eugene O'Leary
Kevin Ross
Bill Sheehan
Rabia Sow
Chris Taggart
Bill Whitman

Observateurs

Carl Allen
Craig Avery
Joey Aylward
Christina Callegari
Philippe Cormier
Jason Deveau
Paddy Gray
Alec Mackinnon
Ian MacPherson
Judith Maxwell
Lyne Morissette
Bonnie Morse
Martin Noel
Melanie Sonnenberg
Ashton Spinney